

Département VOSGES  
Arrondissement EPINAL  
Canton EPINAL 1

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL  
de la Ville de ARCHES

En exercice : 17  
Présents : 12  
Votants : 14

L'an deux mille vingt-trois le premier juin à vingt heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni à la Mairie de ARCHES Vosges en séance ordinaire, légalement convoqué sous la présidence de David PERRIN Maire.

Etaient présents formant la majorité des Membres en exercice :

M. PERRIN David, Maire

M. THIRIAT Jean-Claude, 1° Adjoint – RACINE Jean, 2° Adjoint – DIEUDONNE Claude, 3° Adjoint – CLAUDE Frédéric, 4° Adjoint – Mme LAMBERT-SCHAL Marie-Elodie, 5° Adjoint  
Mmes et Mrs GEROME Nadine, CASCALES Anne, FREY Sidonie, ROUX-MARCHAND Thomas, GEORGES Matthieu, LECOANET Martial Conseillers Municipaux.

Excusées donnant pouvoir : Mme REMY Catherine à M. PERRIN David, M. BARGEOT Fabrice à M. THIRIAT Jean-Claude.

Date de convocation :  
**24/05/2023**

Excusés sans pouvoir : Mme REIS Louise, VALENTIN Angélique, BONATO Astrid

M. ROUX-MARCHAND Thomas est élu Secrétaire de séance.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE –**

*VU la circulaire du 3 avril 2023,*

*Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des dispositions relatives au jury criminel. Elle précise notamment que le Maire doit procéder publiquement au tirage au sort d'un nombre de noms triple à celui fixé par l'arrêté préfectoral du 3/04/2023, soit 3 personnes pour la Commune.*

**Délibération**  
**N°2023-27**

**Le tirage au sort est le suivant :**

Objet :

**JURY D'ASSISES**

-

**Tirage au sort des jurés  
d'assises**

NOM Prénom	Adresse
BEAUX Aurélien Alexis	1 rue d'Epinal
GARNIER Mickaël Jean-Philippe	6 a rue de la Colombière
SCHNEIDER Frédéric Marcel	9 rue des Fallières

Pour extrait certifié conforme,  
Délibération exécutoire le  
Transmis à la Préfecture des  
Vosges le

Le Maire,  
David PERRIN-



David PERRIN

DAVID PERRIN  
2023.06.02 11:14:49 +0200  
Ref:20230602\_104601\_1-1-O  
Signature numérique  
le Maire